

Inscriptions et informations générales

Conditions d'accès :

Inscriptions

Seuls les retraités d'Aubervilliers et leur conjoint peuvent bénéficier des activités proposées par les foyers-clubs gérés par Aubervilliers.

Renseignements et inscriptions :

Club Heurtault

39 rue Heurtault

Tél. : 01.48.33.48.13

saas@mairie-aubervilliers.fr

Chaque usager bénéficiaire devra remplir une fiche d'inscription à remettre dans l'un des clubs de la ville.

Cette inscription permet à tout usager de se rendre dans tous les clubs de la ville. Elle peut se faire à tout moment et reste valable pour toute l'année civile en cours.

Paiement

- Le règlement des activités est conforme à la délibération, votée en conseil municipal, fixant les tarifs révisables chaque année.
- Les paiements peuvent s'effectuer en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public (montant minimum 5 €).
- Le solde sera à régler 30 jours avant le départ.
- En cas de difficultés de paiement, le Centre communal d'action sociale (CCAS) peut proposer des aides personnalisées.

Annulation

Les annulations concernant les séjours organisés par la Ville

Les inscriptions sont fermes et définitives. Toutefois, en cas d'annulation pour raison de santé et intervenant au moins 30 jours avant la date de départ, la participation sera remboursée sur présentation d'un justificatif.

Les conditions d'annulation concernant les séjours organisés par des voyagistes

Elles sont définies par les prestataires et seront incluses dans le prix du séjour, elles feront l'objet d'une présentation spécifique.

- Toute inscription peut être annulée, sans frais, avant sa confirmation (sauf frais éventuels ou versement d'acompte).
- Après confirmation, l'annulation entraîne des frais dont le montant est progressif. Ces frais sont partiellement pris en charge (sous certaines conditions) par une assurance si le désistement est dû à un cas de force majeure.
- Cette assurance annulation est contractée obligatoirement et incluse dans le prix du voyage.
- La commune d'Aubervilliers se réserve le droit d'annuler ou de modifier tout ou partie des activités prévues au programme si la situation l'impose. Dans ce cas, aucune somme ne sera réclamée aux usagers (les sommes éventuellement versées seront intégralement remboursées).

Assurances

Sauf indication contraire, les usagers sont susceptibles de participer à toutes les activités proposées. A cet égard, ils sont tenus de vérifier la couverture de leur assurance « responsabilité civile ».

Escapade

Mini séjour



Séjours SÉNIORS

Septembre / décembre 2016

Service
Accompagnement
et Animation
Séniors


AUBERVILLIERS




Escapade

DU 11 AU 12 OCTOBRE

Zoo de Beauval

- 2 jours et 1 nuit, visites du zoo et repas inclus
- Hébergement en chambre double
- Transport en minibus
- 20 places
- **Tarif : 84 €**
(possibilité de paiement en 2 fois)



Situé à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), le **ZooParc de Beauval** compte environ 3 000 animaux sur 35 hectares ce qui constitue l'une des plus importantes collections animalières d'Europe. Il a été le premier à accueillir des tigres et des lions blancs dans les années 90. Aujourd'hui encore, plusieurs des espèces qu'il héberge sont rares en France, telles l'okapi et les kangourous arboricoles, voire uniques, telles le koala et le panda géant.

Ses quatre serres abritent oiseaux, grands singes, paresseux, reptiles, lamantins et animaux australasiens, tandis que ses trois plaines permettent de découvrir les herbivores de la savane africaine (girafes, rhinocéros blancs, gnous, antilopes, etc.), des éléphants d'Afrique et des herbivores asiatiques (rhinocéros indiens, tapirs de Malaisie, antilopes, etc.). Les autres installations notables du parc sont sa

zone chinoise, son marais africain ainsi que deux espaces dédiés aux spectacles : le bassin des otaries avec *L'Odyssée des lions de mer* et le théâtre en plein air des oiseaux en vol libre, *Les Maîtres des airs*.

À Romorantin, l'établissement Ethic Etap Jean Monnet vous accueillera en pension complète.

Mini séjour

DU 14 AU 16 DÉCEMBRE

Marché de Noël à Strasbourg

- 3 jours et 2 nuits, visites et repas inclus
- Hébergement en chambre double
- Transport en car
- 28 places
- **Tarif : 233 €**
(possibilité de paiement en 4 fois)



1^{er} jour :

SOULTZEREN – COLMAR

Arrivée à Soultzeren en fin de matinée. Accueil par l'équipe du village de vacances Les Fougères.

Visite accompagnée de Colmar et ses marchés de Noël. Servant d'écrin à la fête, la succession des décors et des lumières entraîne le promeneur, au fil des rues piétonnes du vieux Colmar, à la découverte de ses cinq marchés de Noël.

À 18h, démonstration et fabrication de Bredele (petits sablés alsaciens) et dégustation au village de vacances.

2^e jour :

STRASBOURG

Visite de Strasbourg, ville moderne et dynamique où le passé reste inscrit dans un harmonieux décor de pierre. Découverte de cette cité qui a su conserver son charme et temps libre pour vous permettre de découvrir les

marchés de Noël installés sur la place Broglie ou autour de la Cathédrale et voir les illuminations.

Déjeuner au restaurant.

Visite de l'hémicycle du Parlement européen suivie d'une visite guidée avec audiophones multimédia portables.

3^e jour :

LA ROUTE DES VINS

Les marchés de Noël sur la route des vins avec la visite du village de Riquewihr classé parmi les Plus Beaux Villages de France et découverte de son marché de Noël.

Déjeuner au village vacances.

Retour à Aubervilliers.

L'établissement Les Fougères, village de vacances VTF, vous accueillera en pension complète.

Les dates des manifestations sont indiquées sous réserve de modification par les organisateurs.